

Fiche technique

ECOACT' DEGRAISS'FOURS



Code : ECODF

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : Liquide visqueux
Couleur : incolore
Odeur : alcaline
pH à l'état pur : > 12
Densité à 20°C : 1,190 à 1,200
Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnements :

Carton de 2 x 5L
Carton de 6x750ml spray

Stockage :

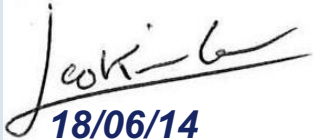
Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Formule déposée au centre antipoison de NANCY.
Tél : 03.83.32.36.36
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Ecodétergent certifié par ECO CERT Greenlife selon le référentiel ECO CERT disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

Conforme au référentiel ECO CERT Greenlife des Ecodétergents et Ecodétergents à base d'Ingrédients Biologiques :


18/06/14

Date de création : 07/06/2010
Date de révision 4 : 02/06/2014

EUROCHIMIC SOCHIPHARM
Enseigne ELCOPHARMA
20, rue Edouard Bouthier
F.89500 Villeneuve sur Yonne
Tél: (0)3.86.87.63.63
Fax : (0)3.86.87.35.35
info@elcopharma.com
www.elco-pharma.fr

NATURE CHIMIQUE

- Hydroxyde de sodium : 15% ou plus mais moins de 30%
- Séquestrant : moins de 5%
- Agent de surface non ionique : moins de 5%
- Viscosant : moins de 5%
- Eau : plus de 30%

99,9% du total des ingrédients sont d'origine naturelle.

USAGES ET PROPRIETES

ECOACT' DEGRAISS'FOURS dissout les graisses cuites et désagrège les dépôts carbonisés sur les parois des matériels de cuisson : fours (à l'exception des mini-fours, des fours à pyrolyse ou à catalyse, des fours à micro-ondes, des fours à vapeur, des fours mixtes), rôtissoires, pianos, grils, grilles.
L'agent de surface non ionique et l'agent dispersant d'**ECOACT' DEGRAISS'FOURS** sont d'origine végétale.

ECOACT' DEGRAISS'FOURS est conforme à l'arrêté du 19/12/2013 (modifiant l'arrêté du 08/09/1999) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

MODE D'EMPLOI

Appliquer le produit à l'aide du pistolet.
Pulvériser uniformément sur la surface à traiter une fine couche d'**ECOACT' DEGRAISS'FOURS**. Laisser agir 10 à 20 minutes selon le taux d'encrassement.
Rincer ensuite à l'eau potable, tiède de préférence.
Recommencer l'opération si nécessaire.
Pulvériser le produit sur les parois des appareils toujours débranchés et de préférence tièdes (60°C maximum).

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Refermer l'emballage après utilisation.
- Se conformer aux prescriptions d'entretien du fabricant du four.
- Faire un essai au préalable afin de vérifier la compatibilité du produit avec la structure métallique du four.
- Ne pas pulvériser le produit sur l'aluminium, le zinc, l'étain, le plomb, le cuivre, les alliages, le verre et les peintures abîmées.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE

- Non concerné
 Concerné (cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité)

Selon :

- les directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs adaptations (correspond à l'étiquetage dit « DPD »)
 le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (correspond à l'étiquetage dit « CLP ») : **SGH05 ; H314 Skin Corr. 1A**

TRANSPORT ADR

- Non Soumis
 Soumis (cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité)

CODE DOUANIER

3402.90.90